

Délibération du Conseil municipal

Séance du 16 décembre 2025

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BOUSSICAULT Gérald	à BOYER Emilie
LABORDERIE Philippe	à CHOUTEAU Edith
LECACHEUR Julien	à VIGNER Jean-Philippe
PICARD Corinne	à LECOMTE Delphine
PUSHPARAJ Emilie	à SOUILHE Jérôme
REGRAGUI Sidi Kamal	à GUIBERT Vincent

Absent excusé

LIZE Didier

Absents

DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, RETHORE Jacqueline, SOURICE Corinne

Secrétaires de séance

LANGLOIS Danielle et LECOMTE Delphine

Convocation adressée le 10 décembre 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 17 décembre 2025, article L.2121.25 CGCT

25SE1612-03 | Finances – Budget Primitif 2026 – Subventions aux associations

Madame Emilie BOYER, adjointe au Maire chargée des finances et du tourisme, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2026,

Considérant l'avis du Comité consultatif Ville Active où il fait bon vivre du 24 novembre 2025,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve le tableau des subventions ci-dessous,**

- **Impute la dépense au chapitre 65 article 65748 du budget 2026**
- **Approuve, pour les associations dont la subvention est liée à une manifestation, le versement postérieurement à la tenue des manifestations et sur présentation d'un compte-rendu.**

SPORTS	68 834 €		Aides indirectes
A.S.P.C. Aïkido		279 €	10 631 €
A.S.P.C. Badminton		4 635 €	60 558 €
A.S.P.C. Basket-ball		5 030 €	25 704 €
A.S.P.C. Cyclotourisme		1 027 €	343 €
A.S.P.C. Football		8 470 €	55 833 €
A.S.P.C. Gym'Form		1 424 €	15 764 €
A.S.P.C. Gym Sport		9 688 €	77 022 €
A.S.P.C. Judo		3 482 €	25 081 €
A.S.P.C. Karaté		3 313 €	22 608 €
A.S.P.C. Pétanque		1 327 €	16 395 €
Dont challenge de la ville	175 €		
dont subvention de fonctionnement	1 152 €		
A.S.P.C. Tennis		7 892 €	29 887 €
dont subvention de fonctionnement	7 567 €		
dont tournoi handisport	325 €		
Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Communale (A.A.E.E.C.)		16 175 €	121 160 €
dont Floorball	3 004 €		15 448 €
dont Handball	9 610 €		65 668 €
dont Kinball	734 €		5 426 €
dont Sport, santé et bien-être (plurisports)	1 155 €		3 088 €
dont Tennis de table	1 672 €		17 718 €
Anjou Killers		1 851 €	9 566 €
Office Municipal des Sports (O.M.S.)		1 985 €	1 179 €
dont fonctionnement	1 035 €		
dont Journée Sportive des Enfants	950 €		
Canoë-Kayak des Ponts-de-Cé (C.K.P.C.)		1 331 €	18 632 €
Challenge de Boule de fort des Ponts-de-Cé		325 €	
Association sportive collège François-Villon		300 €	
Association sportive collège Saint-Laud		100 €	
Association sportive lycée Jean Bodin		200 €	

VIE ASSOCIATIVE	32 143 €	Aides indirectes
Comité des festivités	22 947 €	6 580 €
Bateliers des Ponts	5 000 €	
A.A.E.E.C. générale	110 €	646 €
U.N.C.	204 €	711 €
Randos Activités Ligériennes	543 €	5 682 €
Les habitants de la Chesnaie	823 €	13 470 €
La fontaine aux ânes	444 €	211 €
Du bruit dans les radis	374 €	418 €
Le jardin de la gare	345 €	
Scouts et Guides de France	243 €	
Coopérative Citoyenne Jean Jaurès	473 €	376 €
La Timbale	637 €	1 234 €

CULTURE	3 848 €		Aides indirectes
Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Communale (A.A.E.E.C.)	138 €	138 €	
Subvention Section culturelle	138 €		
Groupement des Artistes Ligériens	103 €	1 103 €	7 226 €
Subvention de fonctionnement	1 000 €		
Organisation concours			
Chorale Chanteloire		280 €	2 379 €
Les Amis du Musée des Coiffes	247 €	1 579 €	2 555 €
Subvention de fonctionnement	432 €		
Organisation des visites	900 €		
Organisation des expositions			
L'association des Amis de l'Orgue de Saint-Aubin		370 €	
Musartis		378 €	

RELATIONS INTERNATIONALES	1 273 €		Aides indirectes
Ourika Solidaire	222 €	222 €	169 €
Comité de jumelage Bad Emstal	1 051 €	1 051 €	671 €

DIVERS	2 881 €		Aides indirectes
Amicale du personnel Mairie et CCAS Ponts-de-Cé	2 881 €	2 881 €	1 210 €

TOTAL GENERAL AIDES DIRECTES	108 979 €
Total aides indirectes (pour les associations recevant une aide directe)	533 901 €

S. BEAUCLAIR, E. BOYER, E. CHOUTEAU, R. DESOEUVRE, X. GAUTHERON, V. GUIBERT, P. LABORDERIE,
D. LECOMTE, T. LHUISSIER, JP PAVILLON, S. PENEAU, E. PUSHPARAJ, R. RAVELEAU et SK REGRAGUI
n'ont pas pris part au vote.

VOTE	
En exercice	32
Présents	20
Pouvoirs	6
Pris part au vote	12
POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	12

Délibération adoptée à l'unanimité

Le maire,
Jean-Paul PAVILLON


